

Le 17/03/2022

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 17/03/2022

Début de la séance : 20 heures 30

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Marianne RENAULT, Sébastien AUBRY, Bertrand DECAUX, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Delphine HEBERT, Solange SANCHEZ

Pouvoir : Dominique ROUSSEAU pour Cyril BARRABE

Absents : Justine QUIBEL, Isabelle DAGUENET

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

I Le compte rendu du Conseil Municipal du 10/02/2022 est lu et approuvé à l'unanimité

II Comptabilité et finances

a/ Compte administratif de la Régie des Transports
fonctionnement

recettes	excédent	recettes + excédent	dépenses	résultat de clôture
13 257,36 €	33 213,97 €	46 471,33 €	6709,16 €	39 782,15 €

b/ Compte administratif principal

Fonctionnement

recettes	excédent	recettes + excédent	dépenses	résultat de clôture
475 680,00 €	380 891,28 €	856 571,28 €	442792,89 €	413 778,39 €

Investissement

recettes	déficit	dépenses + déficit	dépenses	résultat de clôture
72 047,07 €	8 475,82 €	184 648,04 €	178172,22 €	112 800,97 €

Reste A Réaliser : 1 500,00

résultat définitif : 114 100,97

résultat global :

dépenses	recettes	résultat définitif (à reporter en 2022)
628 940,93	928 618,35	+299 677,42

adopté à l'unanimité

Le compte administratif et le compte de gestion font apparaître le même résultat

adopté à l'unanimité

c/ Vote des impôts

Il est proposé que les taux 2022 soient les mêmes que ceux de 2021 et des autres précédents soit :

Foncier bâti : 59,06% (33,70% +25,36%)

Foncier non bâti : 70,73%

adopté à l'unanimité

d/ Budget primitif 2022

Régie des transports Dépenses : 51 762
Recettes : 51 762
adopté à l'unanimité

Budget 2022

Fonctionnement : Dépenses = **762 569 €** dont dépenses imprévues: 22 481

Recettes : 462 891 € + Report 2021 : 299 768 € = **762 569 €**

Investissement dépenses : 807 599 € + RAR : 1 500 € + report 2021 : 112 600 € pour
un total de **921 698 €**
recettes : **921 698 €**

Le budget de la commune est de 1 684 267 €

adopté à l'unanimité

e/ Pret et ligne de trésorerie

Financement « moyen/long terme » pour achat immobilier

montant 150 000€

taux annuel 1,09%

durée du crédit 15 ans

remboursement trimestriel

frais de dossier 120€

Financement « court terme » pour le préfinancement des Subventions d'investissements

montant 300 000€

taux annuel 0,58%

durée du crédit 2 ans

remboursement trimestriel jusqu'à totalité par anticipation

frais du dossier 200€

adopté à l'unanimité

III/ METROPOLE

Signature d'une convention permettant le reversement de la TCCFE par la Métropole

adopté à l'unanimité

IV/ Contrat fibre par la société V-IPCOM

Le Conseil Municipal juge la proposition trop onéreuse et refuse l'offre de cette société

adopté à l'unanimité

V/ Demande d'autorisation de signature de l'acte de cession à titre gratuit entre la commune et la société ATC pour la rétrocession des terres du Moulin à Vent.

adopté à l'unanimité

Questions Diverses

Information sur le remblaiement de la carrière J. Lefevre par des déchets inertes.

La Préfecture n'a pas officialisé son accord. Néanmoins l'association « les pieds dans l'eau » fait connaître son intention de manifester sur les ronds points du Haridon et Maisons Brûlées pour alerter la population sur son opposition au projet.

Berges de Seine : Le Département, la Métropole et le cabinet ARTELIA ont engagé des travaux à Beaulieu pour lutter contre les inondations . Il est prévu de remplacer l'exutoire de diamètre 300 par un exutoire de diamètre 800 et d'en créer un autre de diamètre 600 dans l'herbage de Mr LORIOT-VAUCLIN (commune de Mauny).

L'exploitation en carrière des terres du Haut Moulin étant terminée la Métropole va provoquer une commission pour l'attribution de ces dernières auprès des agriculteurs . Ils peuvent dès maintenant envoyer leur candidature.

La Métropole a fait connaître son intention d'étendre le périmètre du captage d'eau. Ce projet est très restrictif et pourrait mettre en péril des exploitations d'arboriculteurs. Le Conseil sera attentif aux suites à donner à ce projet.

La M.J.C a l'intention de créer un centre ados sur la période du 11 au 15 avril. Un projet de graf est prévu rue des monts sur un bâtiment appartenant à la société SUEZ. La commune joindra sa participation.

Rénovation des bâtiments communaux : Le démarrage du chantier est fixé au 16 mai 2022.

Pour les élections présidentielles un planning est prévu. Il est d'ores et déjà demandé au conseillers de se positionner pour la tenue du bureau de vote.

Fin de la séance : 0 heure 20